

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS

1. Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités.

Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, les exigences de la politique du gouvernement en matière de concurrence sont satisfaites.

Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répond pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

2. Définition des besoins

Le Programme de transport des marchandises dangereuses de Transports Canada a une obligation de recherche et d'analyse des mouvements des camions de marchandises et des quantités de marchandises dangereuses dans la province du Québec. À l'heure actuelle, il est nécessaire de disposer de données complètes sur les déplacements des MD sur les routes de la province. Une analyse des expéditions par camion donnera un aperçu de l'activité liée aux MD de la région, notamment la détermination des classes dominantes de MD, des importations et des exportations de MD du Canada à destination et dans la région ainsi que de l'emplacement des principaux centres industriels.

Cette étude vise principalement à recueillir et à analyser les données sur le mouvement des marchandises dangereuses par classe qui traversent la province du Québec, y entrent ou en sortent. L'entrepreneur doit compiler, analyser et rendre compte des données pour la province du Québec et ses environs, conformément aux tâches décrites ci-dessous.

- L'entrepreneur recueillera des données sur l'itinéraire des camions entrant sur la propriété portuaire ou en sortant au moyen de manifestes d'expédition des ports de partout au pays, des formulaires de mouvement des marchandises dangereuses ou d'autres moyens de communication officiels.
- La collecte de données comprendra les volumes de marchandises dangereuses, qui seront identifiés globalement par classe primaire de marchandises dangereuses et numéro UN dans les ports, dans la mesure du possible, et les volumes de

marchandises dangereuses transportées par voie ferroviaire par classe et numéro UN afin de déterminer le mouvement routier dans la province du Québec.

- Toutes les données disponibles, telles que les relevés d'identification par radiofréquence (IRF), devraient être incluses dans cette étude dans le cadre de l'analyse des mouvements des MD dans la province du Québec.
- Il est recommandé d'effectuer une première recherche à l'aide de données accessibles au public et de la valider par des recherches ultérieures. Les données sur les activités de camionnage et le transport de marchandises dangereuses peuvent être accessibles au public par l'intermédiaire des sites Web/bases de données des gouvernements provinciaux, des associations industrielles ou d'autres ressources en ligne (par exemple les pages jaunes).

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités

Le TMD exige un entrepreneur possédant les qualifications et l'expérience suivantes :

- a. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années dans l'analyse des transports pour le secteur des transports ou un organisme gouvernemental provincial ou fédéral
- b. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années dans l'analyse du transport de marchandises dangereuses
- c. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années démontrant une connaissance des propriétés et des risques des marchandises dangereuses
- d. Minimum de 3 années d'expérience acquise au cours des 8 dernières années démontrant une connaissance du transport dans la province du Québec

4. Accords commerciaux

Aucun des accords commerciaux ne s'applique à ces exigences.

5. Justification du fournisseur présélectionné

Le fournisseur proposé est le seul entrepreneur connu qui respecte les exigences susmentionnées.

Le fournisseur proposé est le seul entrepreneur connu qui répond aux exigences ci-dessus

6. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Le marché est proposé en vertu du paragraphe 6 d) du Règlement sur les marchés de l'État, qui précise ce qui suit : « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

8. Période du marché

La durée du contrat proposé sera de la date d'attribution du contrat au 31 mars, 2021.

9. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat proposé est de 99 000 \$ CAN incluant les taxes applicables

10. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

Université de Montréal
CIRRELT
PO Box 6128 STN CENTRE
Montréal, QC H3C 3JT
CANADA

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens ou les services décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit, de préférence par courriel, un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date et l'heure de clôture, lesquelles sont aussi précisées dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Les réponses reçues avant la date de clôture ou le jour même seront considérées uniquement afin de décider de mener ou non un approvisionnement concurrentiel. Les renseignements fournis seront utilisés par l'État aux fins de l'évaluation technique seulement et ne seront pas considérés comme une soumission concurrentielle. Votre réponse par écrit doit fournir suffisamment de preuves (p. ex. des spécifications, des données techniques, des plans ou toute autre preuve) qui démontrent clairement que votre produit ou service est en mesure de satisfaire à cette exigence.

Les fournisseurs qui ont soumis une réponse seront avisés par écrit de la décision de TC de poursuivre avec l'approvisionnement non concurrentiel ou de suivre un processus concurrentiel pour l'exigence.

12. Closing Date

13. Date de clôture

La date de clôture pour la soumission d'un énoncé des capacités est le 30 mars, 2020, à 14 h, heure normale de l'Est (HNE).

14. Contact

Bruce Weir
Transports Canada (AFTC)
Place de Ville, Tour C, 20^e étage
330 rue Sparks

Ottawa (Ontario) K1A 0N5
Tél. : 613-993-7415
Télec. : 613-991-0854
Courriel : bruce.weir@tc.gc.ca

DRAFT